



En Marche : de vieilles recettes libérales sous des oripeaux modernistes

Réponse à Marc Ferracci et Philippe Martin

Dany Lang

Henri Sterdyniak

Avril 2017

www.atterres.org

Nous nous réjouissons de la réponse faite par deux économistes de l'équipe d'Emmanuel Macron, Marc Ferracci et Philippe Martin, à notre note concernant le programme économique de ce candidat. Il est utile en effet que les citoyens soient bien informés de l'inspiration et du contenu du programme des différents candidats. Cette réponse, substantielle, mérite d'être lue attentivement. En effet, elle a pour mérite de lever certaines des ambiguïtés soigneusement entretenues par Emmanuel Macron. S'agit-il de *moderniser* l'économie et la société française pour les adapter aux exigences du capitalisme financier et du patronat, agrémentées à la nouvelle mode de la révolution numérique et des start-up, en oubliant la croissance des inégalités de revenus et de statuts, l'instabilité financière, la crise écologique ? Ou s'agit-il de proposer une transition écologique et sociale vers une société sobre, solidaire, où les droits des salariés et des citoyens seraient accrus ? La lecture du texte ne laisse place à aucune ambiguïté : Emmanuel Macron souhaite poursuivre la stratégie « austérité budgétaire/réformes structurelles ». C'est de la seule mise en cause du droit du travail qu'est censé venir le surcroît d'emploi.

Nous ne pouvons que regretter que cette réponse caricature fortement les positions des Économistes atterrés et des citoyens qui suivent leurs analyses. En aucun cas le collectif pluriel des Atterrés ne saurait être assimilé à un ensemble de militants de la « gauche radicale ». Nous ne nous reconnaissons pas dans cette qualification, qui ne vise qu'à décrédibiliser nos analyses. Par ailleurs, il faut que MM. Ferracci et Martin n'aient pas lu nos analyses sur la crise du capitalisme financier, crise économique, financière, sociale et écologique pour prétendre que nous ferions de la dépense publique la réponse unique à tous les problèmes¹.

Des fondements théoriques de la stratégie économique

MM. Ferracci et Martin nous reprochent une erreur de diagnostic concernant la situation économique française, qui, selon eux, ne serait due non pas à un problème de demande mais principalement à des dysfonctionnements sur le marché du travail. La poursuite des « réformes » du « marché du travail » devrait donc être l'alpha et l'oméga de la politique économique à venir. Nous pensons au contraire que l'erreur de diagnostic consiste à affirmer que la situation actuelle serait liée à l'existence de droits sociaux et de protections collectives.

¹ Voir *Changer l'économie* (2012), *le Nouveau Manifeste des Economistes Atterrés* (2015), *Sortir de l'impasse* (2016), *Changer d'Avenir* (2017), Les Liens qui Libèrent, Paris.

Par ailleurs, nous ne croyons pas que la crise est une seule crise de demande qu'un simple stimulus budgétaire suffirait à résoudre. C'est une crise profonde du capitalisme financier mondialisé, qui se heurte à plusieurs contradictions. D'une part, le capitalisme a besoin d'une forte croissance pour assurer la rentabilité requise par les capitalistes, mais celle-ci se heurte au ralentissement du progrès technique et aux contraintes écologiques. D'autre part, la pression sur les salaires et les dépenses publiques, nécessaire pour maintenir un profit satisfaisant, induit une tendance à la déficience de la demande que certains pays réussissent à esquiver par des stratégies mercantilistes, en étant plus compétitifs que les autres (ne faisant que reporter le problème sur leurs partenaires), mais qu'il faut combler par de l'endettement privé et public croissant et des bulles financières, qui finissent par éclater. Enfin, la mondialisation et le progrès technique font disparaître les emplois industriels et certains emplois qualifiés et brisent la cohésion nationale. D'une façon ou d'une autre, tous les pays capitalistes développés sont touchés, comme en témoigne la hausse généralisée des dettes privées et publiques, le bas niveau des taux d'intérêt et la paupérisation d'une large part de la population. Ce n'est pas « le mauvais fonctionnement de notre marché du travail ou de notre système de formation » qui explique la crise de 2008, la plus grave depuis celle de 1929, ni les votes pour Trump ou pour le Brexit ou encore la montée de la pauvreté en Allemagne.

La réponse de Marc Ferracci et Philippe Martin repose sur des fondements théoriques contestables et des bases empiriques plus que fragiles. Leurs analyses prétendent s'appuyer sur le concept d'écart de production, dont la crise a pourtant montré la fragilité². A *minima*, cette crise aurait dû amener les auteurs de ce courant à prendre un peu de recul par rapport à cette doxa, mais il n'en est rien. L'*output gap*, en français « écart de production », explicitement évoqué par les auteurs, est une notion de plus en plus contestée. En effet, le calcul de l'écart de production implique le calcul d'une production potentielle. Or ce dernier se fait en utilisant des filtres qui ne font rien d'autre que de décrire un lissage des évolutions du PIB dans le passé. Ainsi, si l'on utilise cette mesure, la production que l'on pourrait avoir aujourd'hui si l'économie était au plein-emploi n'est autre qu'un prolongement de la production passée... De fait, cette mesure rend très mal compte de la production qui pourrait être obtenue dans l'économie : si la stagnation continue, nombreuses sont les entreprises qui fermeront leurs portes et leur capital

² Voir, par exemple, « Faut-il encore utiliser le concept de croissance potentielle ? », *Revue de l'OFCE*, n°142, septembre 2015.

productif sera perdu pour l'économie. Inversement, si une reprise venait à s'amorcer et l'investissement venait à reprendre, la production potentielle s'élèverait automatiquement. Ainsi, selon MM. Ferracci et Martin, l'écart de production ne serait-il que de 2 % actuellement. Comme la croissance annuelle moyenne depuis 2007 n'a été que de 0,65 %, la croissance potentielle n'aurait été que de 0,85 % (alors qu'elle a été de 2,3 % dans la décennie précédente). C'est la macroéconomie du Docteur Pangloss.

Il en va de même pour le taux de chômage structurel (taux de chômage n'accéléralant pas l'inflation), qui est le miroir en matière d'emploi de l'écart de production. Ce taux est censé départager les zones d'efficacité des politiques structurelles de celle des politiques conjoncturelles. À lire les conseillers économiques de M. Macron, ce taux se situerait autour de 8,8 %. Il serait donc possible de faire baisser le chômage de 10 % à 8,8 % par des politiques de relance de la demande et de 8,8 % à 7 % par de nouvelles « réformes » du marché du travail. Or, il est aujourd'hui largement reconnu que les estimations de ce taux ne sont pas fiables, car elles diminuent en période de reprise et augmentent en période de récession. Pour résumer les arguments techniques en termes simples, il n'existe pas à l'heure actuelle de mesure sérieuse permettant de départager les domaines d'efficacité des politiques conjoncturelles (relance de la demande) et de prétendues politiques structurelles.

Ainsi le taux de chômage a-t-il pu diminuer de 10,7 % en 1997 à 7,7 % en 2001, sans réformes structurelles, simplement en raison d'une demande soutenue et de la réduction du temps de travail ; il a remonté ensuite avec le krach des valeurs internet, puis a baissé jusqu'à 7,2 % en 2008, toujours en raison d'un surcroît de demande. En 2001 comme en 2008, c'est une crise financière qui a interrompu la baisse du chômage... Et non des tensions excessives sur le marché du travail !

Donc, le programme d'Emmanuel Macron, qui comporte une politique budgétaire restrictive de 0,5 point de PIB par an, comme celui naguère de François Hollande, renonce à un objectif de croissance et se limite à une croissance moyenne jusqu'à 2012 de l'ordre de 1,6 %. Nous ne sommes pas des fanatiques de la croissance, mais nous avons remarqué que, compte tenu d'une croissance moyenne de la productivité du travail de 0,8 % l'an et de la hausse de 0,6 % de la population active potentielle, le taux de chômage ne baisserait que de 0,2 point par an, soit 1 point en 5 ans. Selon les conseillers du candidat, ce serait un artefact statistique. Nous nous résignerions à l'exclusion du marché du

travail des moins qualifiés que *le nouveau régime de croissance* va permettre d'employer. Le problème est que la stratégie préconisée, la flexibilisation du marché du travail et la baisse des cotisations sociales au niveau du SMIC, est déjà mise en œuvre depuis 20 ans par les gouvernements successifs, avec le succès que tous ont pu constater. Qui peut croire que faire passer de 34 à 38 points les exonérations de cotisations sociales au niveau du SMIC va profondément changer la donne ? M. Macron a été conseiller de François Hollande, puis ministre de l'Economie, conseillé par M. Philippe Martin. N'ont-ils pas tiré les leçons du résultat décevant du CICE ? Par ailleurs, l'industrie française (au sens large) a besoin de monter en gamme, les jeunes de plus en plus diplômés ont besoin d'emplois correspondant à leur qualification. On ne peut fonder le retour vers le plein-emploi sur la baisse de la productivité du travail.

MM. Ferracci et Martin feignent ensuite de croire que les Atterrés auraient accepté la thèse de la « fin du travail inéluctable pour les plus modestes (sic) ». Alors que, dans les faits, l'ensemble des membres du collectif n'a cessé de dénoncer cette thèse³. Et qu'ils ont proposé des stratégies plus audacieuses comme une vraie transition écologique et sociale, comme celle de l'employeur en dernier ressort pour les personnes que les entreprises refusent d'embaucher⁴.

MM. Marc Ferracci et Philippe Martin nous reprochent de dénoncer le mythe du retour au plein-emploi par la simple formation des chômeurs. Sans doute, avons-nous eu tort de lire ce qu'écrivait le même Marc Ferracci dans *Le Monde* du 23 Mai 2016 : « La formation a tendance à rallonger les périodes de chômage car on réduit son effort de recherche d'emploi durant cette période. D'autre part, augmenter le nombre de chômeurs formés sans augmenter le nombre d'emplois disponibles revient à évincer les chômeurs non formés. Ce qui relativise l'idée selon laquelle la formation serait la panacée et, plus largement, incite à tenir compte des effets indirects induits par un dispositif ». De nombreux chômeurs sont aujourd'hui lassés des formations sans débouchés. Il faut retourner la logique : impulser la création d'emplois, par exemple par des plans sectoriels relançant la demande et en organisant, si nécessaire, l'offre (notamment en matière de travaux de rénovation de logements, de

³ Voir par exemple, <http://alternatives-economiques.fr/blogs/harribey/2017/02/03/il-n%e2%80%99y-a-pas-de-travail-productif-au-dela-de-l%e2%80%99emploi/#more-500> ou http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/ebook/ebook_10-03-2017.pdf

⁴http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/01/07/l-etat-employeur-en-dernier-ressort_1813614_3234.html

rénovation urbaine, d'aide à la dépendance, d'énergie renouvelables...) et former les travailleurs pour des postes existants. Par ailleurs, l'expérience montre qu'en période de forte croissance, les entreprises deviennent moins exigeantes à l'embauche (cela s'était amplement vérifié entre 1997 et 2001, période durant laquelle la France a créé 2 millions d'emplois) et acceptent de former leurs travailleurs aux nouvelles technologies.

À propos de la politique de demande

Il faut se réjouir du fait que les économistes de M. Macron reconnaissent l'existence d'un déficit de demande, mais se désoler qu'ils le sous-estiment. D'autant que cette idée est contradictoire avec le fond du programme annoncé, qui prévoit une baisse des dépenses publiques et une stagnation des salaires. Comment M. Macron entend-il stimuler la demande pour compenser la baisse programmée des dépenses publiques de 60 milliards par an au bout de 5 ans ? Comment entend-t-il compenser la stagnation des salaires qui est quand même l'objectif des réformes du « marché du travail » ? Et MM. Ferracci et Martin de nous servir la vieille rengaine consistant à vouloir « réformer la sphère publique pour plus d'efficacité », servie sans discontinuité depuis plus de trois décennies. Avec les résultats que l'on connaît : universités au bord de la faillite, prisons et tribunaux délabrés, hôpitaux exsangues, effectifs de police insuffisants pour assurer la sécurité des citoyens, etc...

Le charme du programme d'Emmanuel Macron est de prévoir, par ailleurs, un programme d'investissement de 50 milliards cumulés sur 5 ans, programme qui permettrait de résoudre tous les problèmes. Ainsi 3 milliards d'euros par an suffiraient-ils pour la transition écologique, 3 milliards d'euros pour les « compétences », 1 milliard d'euros pour la transformation de l'agriculture, 1 milliard d'euros aux transports et équipements collectifs locaux, 1 milliard d'euros pour la santé, 1 milliard d'euros pour la modernisation des administrations publiques. En fait, les estimations faites au niveau européen ou français s'accordent pour estimer qu'un programme destiné à engager la transition écologique devrait être de l'ordre de 1,5 à 2 % du PIB, soit de 30 à 40 milliards par an⁵. Faut-il considérer que les investissements Macron seront d'une

⁵ Voir la proposition des syndicats européens <https://www.etuc.org/documents/new-path-europe-etuc-plan-investment-sustainable-growth-and-quality-jobs#.WODvCBTWaRs> ou IAGS (2015)

efficacité prodigieuse ? Ou qu'en fait, qu'ils ne sont évoqués que pour le tableau et que Macron n'entend pas prendre le tournant nécessaire ?

Toujours à propos de ces 50 milliards, les auteurs nous disent assumer un différend avec la Commission en termes d'ajustement budgétaire. Mais ils ne nous expliquent pas comment cela serait compatible avec le respect des traités européens – et en particulier des règles de 0,5 % de déficit structurel et des 60 % de ratio dette publique sur PIB prévus par le TSCG. Or, M. Macron s'est engagé au respect très strict de ces règles⁶. Entre le respect annoncé des traités et le refus de l'ajustement budgétaire, il va falloir choisir.

Cependant, le candidat insiste beaucoup là-dessus, ces 50 milliards seraient temporaires et voués à disparaître au bout de 5 ans. Le solde au bout de 5 ans, les 60 milliards de baisse des dépenses publiques moins les réductions d'impôts de 20 milliards, serait bien une impulsion négative de l'ordre de 40 milliards, soit un choc négatif de l'ordre de 0,5 % de PIB chaque année, peu compatible même avec le faible objectif de croissance affiché par le candidat (1,6 % en moyenne sur le quinquennat).

Le cœur de la politique économique prévue : une attaque systématique des droits sociaux par des « réformes structurelles »

Ces quelques considérations de demande passées, les deux conseillers abordent plus longuement le véritable cœur de la politique économique envisagée par Emmanuel. Macron : la remise en cause du droit du travail et des droits sociaux, cause selon eux de tous les maux français.

La vision sous-jacente des auteurs est claire : s'il y a du chômage, ce n'est pas à cause des trente années de politiques néolibérales qui ont mené à une insuffisance de la demande au niveau global et qui ont flexibilisé toujours plus le marché du travail. Ce n'est pas à cause des politiques d'austérité qui, depuis 2009, ont aggravé le problème, menant l'Europe au bord de la stagnation. Ce n'est pas à cause de la financiarisation de l'économie – qui n'est jamais évoquée ! – ni de celle des appétits toujours plus aiguisés des actionnaires.

⁶ Voir <https://www.lesechos.fr/elections/emmanuel-macron/0211794279025-deficit-macron-sengage-a-respecter-les-3-2064339.php>

Non, à suivre MM. Ferracci et Martin, le chômage de masse subi en France et dans d'autres pays d'Europe par les moins qualifiés (les *outsiders*) serait dû aux *insiders*, les travailleurs ayant l'exorbitant privilège d'avoir un emploi en contrat à durée indéterminée et des revenus décents. Ainsi ces derniers, percevant des salaires trop élevés par rapport aux conditions qui prévaudraient sur un marché du travail parfaitement flexible, ayant des droits sociaux excessifs, seraient-ils responsables du chômage des exclus. Pour faire baisser le chômage structurel, il faudrait donc s'attaquer aux droits des salariés en activité, ce qu'Emmanuel Macron se propose de continuer à faire (la loi El Khomri n'allant pas assez loin et François Hollande l'ayant empêché de faire passer une loi Macron 2).

Il est d'ailleurs comique de voir MM. Ferracci et Martin nous reprocher de nous « bercer d'illusion », d'être « incapables de penser une autre politique que celle que nous prônons depuis trente ans et dont nous constatons la vacuité » alors que, depuis 30 ans, les gouvernements n'ont eu de cesser de flexibiliser plus avant le marché du travail et de suivre les remèdes qu'ils préconisent. Le dernier des multiples avatars de cette flexibilisation étant les lois Macron et El Khomri, que M. Philippe Martin, conseiller du ministre de l'Economie Emmanuel Macron à partir du 24 juillet 2015, a contribué à façonner, avec le succès que chacun peut observer en matière d'emploi...

Or, mis à part quelques rares épisodes (la période Jospin, le plan de relance de 2009) la politique économique mise en œuvre en France depuis 1983 a justement été celle recommandée par MM. Ferracci et Martin. Ces derniers ne font que répéter le mantra néolibéral de ces trois dernières décennies, consistant à s'en remettre à la bonne volonté des entreprises pour que l'emploi reparte. Ils font mine d'oublier que Pierre Gattaz, patron du Medef, avait promis la création d'un million d'emplois en cinq ans en contrepartie de la flexibilisation encore accrue du marché du travail.

Comment faire pour aller plus loin encore dans la flexibilisation ? Les deux conseillers d'Emmanuel Macron ne manquent pas d'idées éculées et ont trouvé le remède miracle : il s'agit (à nouveau !) de s'attaquer aux « normes édictées au niveau national et même au niveau des branches » qui « ne permettent pas toujours de s'adapter à ces besoins et aux aspirations des salariés. » Clairement, pour eux, il faut donc continuer à démanteler ces normes « sur la base d'accords majoritaires

(ou validés par une consultation des salariés s'ils sont seulement signés par des syndicats minoritaires), des compromis entreprise par entreprise.» L'exemple donné est édifiant : « à la demande des syndicats, un employeur est prêt à améliorer la complémentaire santé de ses salariés, mais doit pour cela dégager les ressources nécessaires. Un accord d'entreprise lui permettra de réduire les primes d'ancienneté à un niveau inférieur à ce que prévoit la convention collective, dans une logique "donnant-donnant". » Ainsi, non contents de reprendre à leur compte le mythe de l'absence de rapport de force dans l'entreprise et de contrat d'égal à égal, MM. Ferracci et Martin affirment implicitement qu'on ne pourrait améliorer la complémentaire des salariés que s'ils acceptent la réduction des salaires !

L'exemple fourni dans leur texte prouve d'ailleurs, si besoin était, que les accords d'entreprises pourront porter sur tous les sujets – sans exception – y compris les salaires, les heures supplémentaires, leur rémunération et les différents acquis sociaux, qui seront systématiquement remis en cause. Ainsi, MM. Ferracci et Martin ont le mérite de se montrer beaucoup plus clairs que leur champion ne l'est sur ce thème lorsqu'il s'exprime dans les médias. Comme le soulignait l'un de nos lecteurs sur la page Facebook des Atterrés, « l'objet de cette réforme est donc de supprimer les normes nationales comme celles des conventions collectives. Seuls les accords d'entreprises étant, tel qu'ils le disent, souhaitables pour la négociation d'entreprise. Nous sommes donc non pas dans un mode de démocratie sociale à la scandinave, mais dans un rapport au marché du travail à l'anglo-saxonne. »

Cette volonté de déréguler les marchés, Emmanuel Macron l'applique aussi aux marchés financiers (où il veut « repenser », c'est-à-dire affaiblir la régulation bancaire) comme aux marchés des biens (où il veut « assouplir » les normes écologiques). À chaque fois, il donne les gages nécessaires au grand patronat : ses revendications trouveront chez lui et ses conseillers une oreille attentive.

Des propositions de réformes made in technocratie

Emmanuel Macron a malheureusement été élevé à Bercy, dans la couveuse des Inspecteurs des Finances, où ne manquent guère les projets technocratiques visant à réduire les dépenses publiques, à s'attaquer à la protection sociale, à limiter l'autonomie des collectivités locales ou des partenaires sociaux.

Est-il sérieux (ou démagogique ?) de proposer de supprimer la taxe d'habitation pour 80 % des ménages, ce qui affaiblirait fortement la démocratie locale et obligerait à terme les collectivités locales à réduire des dépenses qui profitent aux ménages ? MM. Ferracci et Martin ne répondent pas sur ce point.

Est-il sérieux de prétendre fournir du pouvoir d'achat aux ménages en supprimant des cotisations salariales maladie et chômage pour les remplacer par une hausse de la CSG sur les salariés et les retraités (tout en diminuant les prélèvements sur les revenus du capital) ? Le peu que gagneraient les salariés serait perdu par les retraités. Malheureusement, les deux conseillers économiques de M. Macron ne comprennent pas la logique des assurances sociales. Les cotisations salariales pour le chômage, la retraite, les indemnités journalières maladie font partie de la rémunération des salariés, ce sont des salaires socialisés, qui ouvrent des droits sociaux. Les remplacer par un impôt leur ferait perdre ce statut et écarterait les syndicats de tout pouvoir de négociation : les salariés continueraient de payer en perdant toute voix au chapitre. Rien ne garantirait plus que ceux-ci aient droit à un taux de remplacement satisfaisant, heureusement plus élevé pour les bas salaires que pour les plus hauts, mais cependant protecteur pour tous les salariés. Dans un système financé par l'impôt, rien ne justifierait plus que les prestations dépendent des salaires passés. Le risque est bien la marche vers une prestation uniforme et de bas niveau.

Pour le reste, il est assez comique de voir les conseillers de M. Macron dénoncer la précarisation de l'emploi, alors que la stratégie portée par les gouvernements précédents, qui a culminé avec la loi Macron et la loi El Khomri, a constitué à céder aux demandes du patronat et à favoriser cette précarisation, par le développement des CDD, en particulier les CDD d'usage, et par la facilitation des licenciements. On aurait aimé que les conseillers économiques de M. Macron nous disent clairement que l'objectif est de refaire du CDI le mode normal d'emploi. Par ailleurs, on ne peut que s'inquiéter quand M. Pisani-Ferry, autre conseiller de Macron, nous annonce que « nous allons conditionner bien davantage les allocations à la recherche effective d'emploi », comme si les 6 millions de personnes à la recherche d'un emploi faisaient semblant de chercher. Nous ne voyons d'ailleurs pas très bien comment M. Macron et ses économistes favoris osent engager la chasse aux chômeurs quand ils reconnaissent qu'avec leur politique le chômage ne passera pas sous

la barre des 7 % et qu'il y a donc bien un important volant involontaire à ce chômage.

En ce qui concerne les retraites, M. Macron reprend le projet de comptes notionnels, dont les défauts ont déjà été mis en évidence⁷. Nos deux conseillers économiques ne semblent pas en avoir compris la logique. Ils écrivent par exemple : « La réforme proposé maintient les taux de cotisations actuels, différenciés selon le niveau de salaire et, dans la fonction publique, selon que les rémunérations sont sous la forme de traitement ou de primes : il n'y aura donc aucune baisse du taux de remplacement pour aucune catégorie ». Bonjour, la convergence ! Que va-t-on prendre comme taux de cotisation employeurs pour la fonction publique (où celui-ci est actuellement conventionnel pour équilibrer le système) ? Et surtout, nos deux conseillers masquent le fait qu'un système notionnel à taux de cotisation fixe se traduit automatiquement par une baisse des taux de remplacement quand la durée de vie s'allonge. Et qu'un système où le niveau de la retraite basé sur l'âge de départ à la retraite sans prendre en compte l'espérance de vie est obligatoirement défavorable pour les travailleurs manuels et ceux qui ont commencé à travailler jeune. Ils prétendent que le principe sera « un euro cotisé donne *in fine* le même droit à pension » en oubliant que, dans un système actuel, des dispositifs comme le minimum contributif compensent quelque peu les disparités de pensions. Par ailleurs, M. Macron prétend que la pénibilité sera prise en compte par le nouveau système, tout en promettant au Medef qu'il suspendrait les comptes de pénibilité.

Il faut rappeler qu'il n'y a pas actuellement de grandes disparités en matière de taux de remplacement entre le public et le privé, mais qu'il y a des choix sociaux à effectuer qu'il ne faut pas masquer par des propositions technocratiques : accepte-t-on la baisse programmée du niveau relatif des retraites inscrite dans les projections du Conseil d'orientation des retraites⁸ (ce serait le cas aussi avec un système de comptes notionnels) ou se donne-t-on comme objectif de maintenir le niveau de vie relatif des retraités (en augmentant si nécessaire les taux de cotisation comme cela a été fait depuis l'origine) ? Veut-on maintenir un système social qui essaie de corriger les inégalités issues du marché

⁷ Voir Henri Sterdyniak, « Retraites : à la recherche de solutions miracles », *Revue de l'OFCE*, 2009 et Jean-Marie Harribey : *Les retraites façon Macron : le piège des comptes notionnels*, <https://blogs.mediapart.fr/les-economistes-atterres/blog/160317/les-retraites-facon-macron-le-piege-des-comptes-notionnels>

⁸ On peut être d'autant plus inquiet qu'augmenter la CSG pour réduire les cotisations salariés impliquerait une baisse immédiate du revenu relatif des retraités.

du travail, en particulier la capacité de se maintenir en emploi après 60 ans, ou veut-on un système de libre choix où chacun devra choisir entre son niveau de retraite et sa date de départ, ce qui serait le cas avec un système de comptes notionnels ?

Nous deux conseillers terminent en écrivant : « Notre Etat Providence, notre compromis économique et social, déjà moribond, en partie inefficace, est ainsi dépecé sans que rien ne vienne le remplacer ». Ciel, Messieurs ! La France est quand même un des rares pays où les inégalités de revenu n'ont pas fortement augmenté avant et après la crise, où les retraités ont le même niveau de vie que le reste de la population, où l'assurance-maladie est universelle, où le taux de fécondité reste satisfaisant. Notre moribond n'est pas si malade. Comme inefficacité, il y a pire.

A propos de l'Europe

Là aussi, nos deux conseillers veulent masquer la position de Macron, qui est d'ailleurs celle des milieux dirigeants et de la technocratie française. Il faudrait que la France, pour être crédible, accepte de se plier à des règles européennes stupides en matière budgétaire (soit une impulsion budgétaire négative de 0,5 % du PIB par an, un objectif de dette de 60% du PIB) ; qu'elle accepte des programmes de réformes structurelles décidées par Bruxelles pour ensuite, dans un avenir lointain et indéterminé, proposer un budget de la zone euro (qui serait enfin un budget de relance). Mais, ce programme oublie que nos partenaires (et en particulier l'Allemagne) ont toujours refusé un tel budget et qu'ils ne pourraient l'accepter que si un Ministre des finances de la zone Euro avait le pouvoir d'imposer leurs politiques budgétaires aux États membres, politiques budgétaires qui devraient obéir aux règles du Traité budgétaire. Oui, il faut changer l'Europe, renoncer à la stratégie « austérité budgétaire/réformes structurelles », et cela demande de trouver des alliés en Europe, d'ouvrir une crise si nécessaire. Et non se plier à des règles absurdes et intenable que l'on a voulu graver dans le marbre.

Nous sommes bien sûr les premiers à vouloir lutter contre la concurrence fiscale entre pays européens et l'optimisation fiscale des plus riches et des grandes entreprises. Malheureusement, Emmanuel Macron propose, lui, de s'engager à plein dans la concurrence fiscale

(baisse de l'IS à 25 %, suppression de l'ISF sur les actifs financiers, baisse de l'IR sur les revenus du capital). En revanche, il ne propose pas de faire payer les plus riches pour réduire la dette publique ou de prélever sur les profits des grandes entreprises pour financer la transition écologique. Faut-il renoncer à l'objectif de taxer les revenus du capital comme ceux du travail (la seule promesse que Hollande ait à peu près tenue) ? Comment justifier cette atteinte à la justice fiscale ?

* * *

Pour conclure : en marche vers le chaos économique et social

Le projet économique de M. Macron pour le 21^e siècle, développé par MM. Ferracci et Martin, est donc bien de revenir en arrière, avec moins d'État, moins d'impôts pour les riches et plus de « libertés » pour les entreprises. D'un côté, la baisse des dépenses publiques se traduirait par un choc dépressif de 0,5 % du PIB chaque année. De l'autre, la politique prétendue « d'offre » d'Emmanuel Macron consiste en la poursuite de la stratégie menée avec grande constance et sans cesse amplifiée lors des trois dernières décennies – et en particulier sous les deux derniers mandats, où M. Macron a été au cœur des politiques économiques menées, d'abord, sous Sarkozy, comme rapporteur de la Commission Attali, puis, sous Hollande, comme secrétaire général adjoint de l'Élysée puis ministre de l'économie, la stratégie qui, ne s'attaquant pas à la financiarisation de l'économie, n'a abouti qu'au recul continu de la production industrielle en France.

L'essentiel de l'ajustement prévu par M. Macron et sa *dream team* repose donc, une nouvelle fois, sur le droit du travail, les salaires, l'État social, les chômeurs, les pauvres et les classes moyennes. Les actionnaires, les riches, les rentiers, peuvent pour leur part se réjouir : non seulement leurs impôts vont encore baisser sous prétexte de favoriser l'investissement, mais le coût du capital et le problème majeur du partage de la valeur ajoutée entre les salaires et les profits ne sont même pas évoqués.

Non satisfaits des politiques prétendues « d'offre » et de flexibilisation du marché du travail, MM. Ferracci et Martin souhaitent donc, avec Emmanuel Macron, aller encore plus loin dans la direction des politiques menées lors des trois dernières décennies – droit dans le mur, plus vite, plus fort.

Si les dégâts économiques et sociaux causés par ces politiques n'étaient aussi considérables, il y aurait sans doute lieu d'en rire. Mais si Emmanuel Macron venait à être élu président de la République, tant pis pour les perdants de la mondialisation.

* * *